



INFOCERT

Marque NF Logiciel

Rapport d'audit

LoGeAs

LOGEAS



Référence	IC-19095-RA-LOGEAS-2020-ED2
Version	1
Date	29/10/2019
Auteur	Marine Saint Laurent
Relecteur	Romain Flourens



Rapport d'audit NF Logiciel

Ce rapport peut être diffusé sans restriction mais obligatoirement dans son intégralité.

Ce rapport présente les résultats de la conformité des produits et du système qualité de la société **LOGEAS** aux exigences des règles de certification NF Logiciel.

Ce document comporte :

1. Informations générales	2
1.1. ENTREPRISE	2
1.2. LIEU DE L'AUDIT	2
1.3. NATURE	2
1.4. OBJET DE L'AUDIT	2
1.5. PRODUIT	2
1.6. RÉFÉRENTIELS	2
1.7. SYSTÈME QUALITÉ	2
1.8. RESPONSABLE D'ÉVALUATION ET D'AUDIT	2
1.9. DATE	3
2. Modalités DE L'AUDIT	4
2.1. OBJECTIF DE L'AUDIT	4
2.2. RAPPORTS DES ÉVALUATIONS ET DES AUDITS PRÉCÉDENTS	4
2.3. MÉTHODE D'ÉVALUATION	4
2.3.1. CLASSIFICATION DES ÉCARTS	4
3. EXIGENCES VERIFIÉES : NF LOGICIEL	5
3.1. AUDIT DES EXIGENCES QUALITE	5
3.1.1. EXIGENCES QUALITÉ [EQ]	5
3.2. AUDIT DES EXIGENCES PRODUITS	6
3.2.1. EXIGENCES DU DESCRIPTIF DU PRODUIT [EDP]	6
3.2.2. EXIGENCES DE LA DOCUMENTATION UTILISATEUR [EDU]	7
3.2.3. EXIGENCES DE LA QUALITÉ PRODUIT [EQA]	8
3.2.4. EXIGENCES DE LA DOCUMENTATION DE TEST [EDT]	9
4. EXIGENCES NF LOGICIEL	11
4.1. EXIGENCES COMPLÉMENTAIRES	11
4.1.1. EXIGENCES COMPLÉMENTAIRES COMPTABILITÉ INFORMATISÉE [ECI]	11
4.1.2. LISTE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS ET OUTILS EXAMINÉS	11
4.1.3. LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES	11
4.1.4. COMMENTAIRE(S) DE L'AUDITEUR :	11
5. CONSTATS	12
5.1. SYNTHÈSE DES ÉCARTS CONSTATES	12
5.2. CONDITIONS DE CERTIFICATION	13
5.2.1. SUIVI DE LA CERTIFICATION	13
5.3. FICHES DE CONSTATS	13



1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. ENTREPRISE

LOGEAS
22 rue Saint-Genest
31800 LABARTHE INARD
France

1.2. LIEU DE L'AUDIT

22 rue Saint-Genest
31800 LABARTHE INARD
France

1.3. NATURE

Audit Initial <input type="checkbox"/>	Audit de Reconduction <input checked="" type="checkbox"/>	Audit Surveillance <input type="checkbox"/>
--	--	---

1.4. OBJET DE L'AUDIT

Certification NF Logiciel

1.5. PRODUIT

Nom du produit	Version	Catégorie
LoGeAs	9.4	C

1.6. RÉFÉRENTIELS

N°	Titre	Version	Date
1	IC NF 203 Règles de certification	5.2	Septembre 2017
2	IC NF203 - Exigences Qualité	6.0	Octobre 2018
3	Norme NF ISO/CEI 25051	2014	2014
4	IC NF203 - Logiciel Comptabilité Informatisée	6.0	Octobre 2018

1.7. SYSTÈME QUALITÉ

Certification ISO 9001 : Oui / Non

1.8. RESPONSABLE D'ÉVALUATION ET D'AUDIT

Marine SAINT-LAURENT, Auditeur INFOCERT

1.9. DATE

L'audit s'est déroulé le 29 octobre 2019.



2. MODALITÉS DE L'AUDIT

2.1. OBJECTIF DE L'AUDIT

L'audit a pour objectif la certification du(es) produit(s) §1.4

2.2. RAPPORTS DES ÉVALUATIONS ET DES AUDITS PRÉCÉDENTS

- R1 levée en séance
- C1 : « La signature électronique n'est pas constituée en utilisant les champs définis dans le document [R10] mais en signant l'intégralité des données des fichiers à signer. »
- C2 : « La production de l'archive fiscale n'est disponible que sur demande de l'utilisateur et non proposée lors d'une clôture de période comme elle devrait l'être.»

2.3. MÉTHODE D'ÉVALUATION

La méthode d'évaluation et le présent rapport sont conformes aux exigences de la norme NF ISO/CEI 25051.

2.3.1. CLASSIFICATION DES ÉCARTS

Durant l'audit, l'auditeur analyse les réponses, documents et preuves fournis lors des entretiens. Les écarts constatés sont classés comme suit :

Code	Ecart	Explication
NCmaj	Non-Conformité Majeure	(Anciennement appelé « non-conformité ») Non-satisfaction d'une exigence du référentiel (caractéristique certifiée ou disposition d'organisation, de suivi ou de pilotage) entraînant un risque avéré (c'est-à-dire fondé sur des éléments objectifs) de non-respect, récurrent, ou unique en cas de risque très important, d'une exigence relative au produit concerné.
NCmin	Non-Conformité Mineure	(Anciennement appelé « remarque ») Non-satisfaction d'une exigence du référentiel (caractéristique certifiée ou disposition d'organisation, de suivi ou de pilotage) n'entraînant pas de risque important de non-respect d'une exigence relative au produit concerné

Hors Demande d'évaluation de conformité

Pv	<i>Point de vigilance</i>	(Anciennement appelé « Point of vigilance ») L'auditeur considère les réponses acceptables en regard des exigences NF, mais considère qu'elles pourraient être améliorées pour faciliter l'audit et le contrôle des produits. La demande de certification est admissible.
-----------	---------------------------	---

Tableau 1 : Liste des types de constats d'écarts utilisés dans le rapport d'audit



3. EXIGENCES VERIFIEES : NF LOGICIEL

3.1. AUDIT DES EXIGENCES QUALITE

Le système qualité a été évalué selon les exigences de la norme NF ISO/CEI 25051.

3.1.1. EXIGENCES QUALITÉ [EQ]

3.1.1.1. Exigences vérifiées

Le tableau ci-dessous présente les exigences vérifiées et les constats notifiés résultant de l'évaluation de la conformité du système qualité aux exigences qualité des règles de certification.

Exigences		N/E	N/A	C	E
4	Les dispositions de maîtrise de la qualité de l'option contrôle			○	
4.1	Enregistrements qualité			○	
4.1.1	Exigences qualité			○	
4.2	Procédures			○	
4.2.1	Documentation qualité			○	
4.3	Maîtrise des modifications de la conception et du développement			●	R8
4.3.1	Gestion de configuration			○	
4.4	Plan produit			○	
4.4.1	Exigence plan produit			○	
4.5	Tests et validation finale			○	
4.5.1	Activités de tests			○	
4.6	Conditionnement des produits		●		
4.6.1	Composant du produit		●		
4.7	Actions correctives sur le produit			○	
4.7.1	Traitement des actions correctives			○	
4.8	Relations avec le client			○	
4.8.1	Écoute client			○	
4.8.2	Satisfaction du client			○	
4.8.3	Appels du client			○	
4.9	Support utilisateur - Gestion des appels			○	
4.9.1	Services offerts par le support utilisateur			○	
4.9.2	Organisation du support utilisateur			○	
4.9.3	Contrat de support utilisateur			○	
4.9.4	Gestion des appels au support utilisateur			○	
5	Maîtrise de la conformité			○	
5.1	Exigences éditeurs du logiciel			○	
5.1.1	Engagement de l'éditeur du logiciel			○	
5.1.2	Services associés à la diffusion du logiciel			○	
5.1.3	Procédures associées à la diffusion du logiciel			○	
5.1.4	Documentations associées à la diffusion du logiciel			○	
5.2	Exigences applicables aux intégrateurs oeuvrant pour le compte des éditeurs		●		
5.2.1	Relation non formalisée entre Intégrateur et Editeur de logiciel		●		
5.2.2	Relation formalisée Editeurs-Intégrateurs		●		

N/E : exigence Non Evaluée

N/A : exigence déclarée non-applicable après évaluation

C : conforme

E : Reference des écarts constatés, NCmaj pour non-conformité majeure, NCmin pour non-conformité mineure

3.1.1.2. Liste des principaux documents et outils examinés

N° ERQ	Titre	Version
--------	-------	---------



1	Projector	
2	OTRS - relation client	
3	Ticket #1327	
4	Procédure de prise en charge d'un ticket Projector	
5	Procédure de gestion des versions de Logeas	
6	Procédures gestion des versions	08/2017
7	Note de RELEASE	
8	Plan produit LoGeAs	
9	Questionnaire utilisateur 2019	
10	Evolution de la formation	
11	Actions de formation de support	
12	Contrat de maintenance	
13	Document de travail.pdf	
14	Liste fonctionnalite.pdf	

3.1.1.3. Liste des personnes rencontrées

Date	Nom	Fonction
29 et 30 octobre 2019	Nicolas MARCHAND	Gérant
29 et 30 octobre 2019	Adeline D'AMICO	Assistante de direction
29 et 30 octobre 2019	Dylan Sanchez	Technicien Informatique
29 et 30 octobre 2019	Jean Baptiste DUMAINE	Stagiaire informatique
29 et 30 octobre 2019	Emeline AHAOUA	Assistante téléphonique

3.1.1.4. Commentaire(s) de l'auditeur

Aucun



3.2. AUDIT DES EXIGENCES PRODUITS

3.2.1. EXIGENCES DU DESCRIPTIF DU PRODUIT [EDP]

Le descriptif du produit a été évalué selon les exigences de la norme NF ISO/CEI 25051.

3.2.1.1. Exigences vérifiées

Le tableau ci-dessous présente les exigences vérifiées et les constats notifiés résultant de l'évaluation de la conformité du descriptif du produit aux exigences de la norme NF ISO/CEI 25051.

Exigences		N/E	N/A	C	E
5.1	Exigences relatives au descriptif produit			●	R9
5.1.1	Disponibilité			○	
5.1.2	Contenu			●	R10
5.1.3	Identifications et indications			○	
5.1.4	Correspondance			○	
5.1.5	Qualité du produit - Adéquation fonctionnelle			○	
5.1.6	Qualité du produit – Efficience des performances			○	
5.1.7	Qualité du produit - Compatibilité			○	
5.1.8	Qualité du produit – Facilité d'utilisation			○	
5.1.9	Qualité du produit - Fiabilité			○	
5.1.10	Qualité du produit - Sécurité			○	
5.1.11	Qualité du produit - Maintenabilité			○	
5.1.12	Qualité du produit - Portabilité			○	
5.1.13	Qualité de fonctionnement - Efficacité			○	
5.1.14	Qualité de fonctionnement - Efficience			○	
5.1.15	Qualité de fonctionnement - Satisfaction			○	
5.1.16	Absence de risque			○	
5.1.17	Couverture contextuelle			○	

N/E : exigence Non Evaluée

N/A : exigence déclarée non-applicable après évaluation

C : conforme

E : Reference des écarts constatés, NCmaj pour non-conformité majeure, NCmin pour non-conformité mineure

3.2.1.2. Liste des principaux documents et outils examinés

N° ERQ	Titre	Version
15	2019-09-30 - LI - Documentation LoGeAs WEB (impression livret A5 couleur).pdf	
16	2019-10-28 - LI - Présentation entreprise (imprimer livret A5 couleur).pdf	

3.2.1.3. Liste des personnes rencontrées

Date	Nom	Fonction
29 et 30 octobre 2019	Nicolas MARCHAND	Gérant
29 et 30 octobre 2019	Adeline D'AMICO	Assistante de direction
29 et 30 octobre 2019	Dylan Sanchez	Technicien Informatique
29 et 30 octobre 2019	Jean Baptiste DUMAINE	Stagiaire informatique
29 et 30 octobre 2019	Emeline AHAOUA	Assistante téléphonique

3.2.1.4. Commentaire(s) de l'auditeur

Aucun



3.2.2. EXIGENCES DE LA DOCUMENTATION UTILISATEUR [EDU]

La documentation utilisateur a été évaluée selon les exigences de la norme NF ISO/CEI 25051.

3.2.2.1. Exigences vérifiées

Le tableau ci-dessous présente les exigences vérifiées et les constats notifiés résultant de l'évaluation de la conformité de la documentation utilisateur aux exigences de la norme NF ISO/CEI 25051.

Exigences		N/E	N/A	C	E
5.2	Exigences relatives à la documentation utilisateur			○	
5.2.1	Disponibilité			○	
5.2.2	Contenu			○	
5.2.3	Identifications et indications			○	
5.2.4	Exhaustivité			○	
5.2.5	Exactitude			○	
5.2.6	Cohérence			○	
5.2.7	Facilité de compréhension			○	
5.2.8	Qualité du produit - Adéquation fonctionnelle			○	
5.2.9	Qualité du produit - Compatibilité			○	
5.2.10	Qualité du produit - Facilité d'utilisation/apprentissage			○	
5.2.11	Qualité du produit - Facilité d'utilisation/exploitabilité			○	
5.2.12	Qualité du produit - Fiabilité			○	
5.2.13	Qualité du produit - Sécurité			○	
5.2.14	Qualité du produit - Maintenabilité			○	
5.2.15	Qualité de fonctionnement - Efficacité			○	
5.2.16	Qualité de fonctionnement - Efficience			○	
5.2.17	Qualité de fonctionnement - Satisfaction			○	
5.2.18	Qualité de fonctionnement - Absence de risque			○	
5.2.19	Qualité de fonctionnement - Couverture contextuelle			○	

N/E : exigence Non Evaluée

N/A : exigence déclarée non-applicable après évaluation

C : conforme

E : Reference des écarts constatés, NCmaj pour non-conformité majeure, NCmin pour non-conformité mineure

3.2.2.2. Liste des principaux documents et outils examinés

N° ERQ	Titre	Version
17	Documentation utilisateur	
18	Aide en ligne	

3.2.2.3. Liste des personnes rencontrées

Date	Nom	Fonction
29 et 30 octobre 2019	Nicolas MARCHAND	Gérant
29 et 30 octobre 2019	Adeline D'AMICO	Assistante de direction
29 et 30 octobre 2019	Dylan Sanchez	Technicien Informatique
29 et 30 octobre 2019	Jean Baptiste DUMAINE	Stagiaire informatique
29 et 30 octobre 2019	Emeline AHAOUA	Assistante téléphonique

3.2.2.4. Commentaire(s) de l'auditeur :

Aucun



3.2.3. EXIGENCES DE LA QUALITÉ PRODUIT [EQA]

La qualité produit a été évaluée selon les exigences de la norme NF ISO/CEI 25051.

3.2.3.1. Exigences vérifiées

Le tableau ci-dessous présente les exigences vérifiées et les constats notifiés résultant de l'évaluation de la conformité de la qualité produit aux exigences de la norme NF ISO/CEI 25051.

Exigences		N/E	N/A	C	E
5.3	Exigences de qualité relatives au logiciel			○	
5.3.1	Qualité du produit - Adéquation fonctionnelle			○	
5.3.2	Qualité du produit - Efficience des performances			○	
5.3.3	Qualité du produit - Compatibilité			○	
5.3.4	Qualité du produit - Facilité d'utilisation			○	
5.3.5	Qualité du produit - Fiabilité			○	
5.3.6	Qualité du produit - Sécurité			○	
5.3.7	Qualité du produit - Maintenabilité			○	
5.3.8	Qualité du produit - Portabilité			○	
5.3.9	Qualité de fonctionnement - Efficacité			○	
5.3.10	Qualité de fonctionnement - Efficience			○	
5.3.11	Qualité de fonctionnement - Satisfaction			○	
5.3.12	Qualité de fonctionnement - Absence de risque			○	
5.3.13	Qualité de fonctionnement - Couverture contextuelle			○	

N/E : exigence Non Evaluée

N/A : exigence déclarée non-applicable après évaluation

C : conforme

E : Reference des écarts constatés, NCmaj pour non-conformité majeure, NCmin pour non-conformité mineure

3.2.3.2. Liste des principaux documents et outils examinés

N° ERQ	Titre	Version
-	-	-

3.2.3.3. Liste des personnes rencontrées

Date	Nom	Fonction
29 et 30 octobre 2019	Nicolas MARCHAND	Gérant
29 et 30 octobre 2019	Adeline D'AMICO	Assistante de direction
29 et 30 octobre 2019	Dylan Sanchez	Technicien Informatique
29 et 30 octobre 2019	Jean Baptiste DUMAINE	Stagiaire informatique
29 et 30 octobre 2019	Emeline AHAOUA	Assistante téléphonique

3.2.3.4. Commentaire de l'auditeur :

Aucun



3.2.4. EXIGENCES DE LA DOCUMENTATION DE TEST [EDT]

3.2.4.1. Exigences vérifiées

Le tableau ci-dessous présente les exigences vérifiées et les constats notifiés résultant de l'évaluation de la conformité de la documentation de test aux exigences de la norme NF ISO/CEI 25051.

Exigences		N/E	N/A	C	E
6	Exigences relatives à la documentation de test			○	
6.1	Exigences générales			○	
6.1.1	Objet			○	
6.1.2	Cohérence			○	
6.1.3	Exigences de contenu			○	
6.1.4	Approche			○	
6.2	Exigences liées au plan de test			○	
6.2.1	Critères de réussite ou d'échec			○	
6.2.2	Environnement de test du logiciel			○	
6.2.3	Calendrier			○	
6.2.4	Risque			○	
6.2.5	Ressources humaines			○	
6.2.6	Ressources en outils et équipement			○	
6.2.7	Communication			○	
6.3	Exigences liées à la description des tests			○	
6.3.1	Description des cas de test			○	
6.3.2	Procédures de test			○	
6.4	Exigences liées aux résultats des tests			○	
6.4.1	Rapport d'exécution			○	
6.4.2	Rapport d'anomalie			○	
6.4.3	Évaluation des résultats des tests			○	

N/E : exigence Non Evaluée

N/A : exigence déclarée non-applicable après évaluation

C : conforme

E : Reference des écarts constatés, NCmaj pour non-conformité majeure, NCmin pour non-conformité mineure

3.2.4.2. Liste des principaux documents et outils examinés

N° ERQ	Titre	Version
19	Cas de test #13	
20	Session de test #38	
21	Procédure de test	

3.2.4.3. Liste des personnes rencontrées

Date	Nom	Fonction
29 et 30 octobre 2019	Nicolas MARCHAND	Gérant
29 et 30 octobre 2019	Adeline D'AMICO	Assistante de direction
29 et 30 octobre 2019	Dylan Sanchez	Technicien Informatique
29 et 30 octobre 2019	Jean Baptiste DUMAINE	Stagiaire informatique
29 et 30 octobre 2019	Emeline AHAOUA	Assistante téléphonique

3.2.4.4. Commentaire(s) de l'auditeur

Néant



3.2.4.5. Exigences vérifiées

Le tableau ci-dessous présente les exigences vérifiées et les constats notifiés résultant de l'évaluation de la conformité de la documentation produit aux exigences de marquage.

Exigences		N/E	N/A	C	E
2.3	Le marquage				
2.3.2	Le logo de la marque NF Logiciel	○			
2.3.3	Les caractéristiques certifiées	○			
2.3.4	Les modalités de marquage	○			

N/E : exigence Non Evaluée

N/A : exigence déclarée non-applicable après évaluation

C : conforme

E : Reference des écarts constatés, NCmaj pour non-conformité majeure, NCmin pour non-conformité mineure

3.2.4.6. Commentaire(s) de l'auditeur

Le marquage sur les différentes documentations n'a pas été audité.



4. EXIGENCES NF LOGICIEL

4.1. EXIGENCES COMPLEMENTAIRES

Les exigences produit ont été évaluées selon les documents applicables, tels que définis dans la partie 1.1 des règles de certification NF Logiciel.

4.1.1. [ECI]

EXIGENCES COMPLÉMENTAIRES COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Le tableau ci-dessous présente le résultat de l'évaluation de la conformité aux exigences Comptabilité Informatisée de la partie 1.1 des règles de certification.

Exigences		N/E	N/A	C	E
5	EXIGENCES GENERIQUES			●	R1/R7
5.1	Exigences pour le fournisseur			○	
5.1.1	Démarche de l'éditeur			○	
5.1.2	Services associés			○	
5.1.3	Fournitures associées			○	
5.1.4	Documentation			○	
5.2	Exigences pour les logiciels			○	
5.2.1	Enregistrements comptables			○	
5.2.2	Format des écritures comptables			○	
5.3	Gestion de périodes			○	
5.3.1	Gestion intégrée des périodes			○	
5.3.2	Gestion autonome des périodes			○	
5.3.3	Gestion des Clôtures			●	R6
5.4	Journal des Evénements Techniques (JET)			●	R4/R5
5.4.2	Gestion du changement des données - Traçabilité			○	
5.5	Archivage fiscal			○	
5.5.1	Fonctions d'archivage fiscal (Données dématérialisées)			○	
5.5.2	Caractéristiques des archives fiscales			○	
5.5.3	Conservation en ligne des données comptables			○	
5.5.4	Purge			○	
5.5.5	Clôture annuelle			○	
5.6	Administration du logiciel			○	
5.6.1	Gestion des droits			○	
5.7	Données dématérialisées			○	
5.7.1	Enregistrement électronique			○	
5.7.2	Traçabilité			○	
5.8	Sécurité des données			○	
5.8.1	Intégrité			○	
5.8.2	Format de la signature électronique			○	
5.8.3	Signature électronique des données			○	
5.8.4	Signature électronique des pièces justificatives.			○	
5.9	Gestion des interfaces			○	
5.9.1	Interfaces entre logiciels			○	
5.10	Exigences génériques Outils de gestion			○	
5.10.1	Exigences fonctionnelles			○	
5.11	Aide au contrôle administratif			○	
5.11.1	Restitution obligatoire			○	
5.11.2	Aide aux modalités de contrôle			○	
5.11.3	Logiciels à fournir			○	
6	COMPTABILITE			○	
6.1	Caractéristiques générales			○	
6.1.1	Plan de comptes			○	
6.1.2	Périodes			○	



6.1.3	États comptables obligatoires		●	R2/R3
6.1.4	Enregistrement des écritures comptables		○	
6.1.5	Gestion des écritures comptables		○	
6.1.6	Traitements périodiques		○	
6.2	Traitements particuliers	●		
6.2.1	Dépôt d'une liasse fiscale rectificative ou écritures sur exercice antérieur avec mise à jour des reports à nouveaux	●		
6.2.2	Production de données comptables	●		
6.2.3	Échanges dématérialisés EDI	●		
7	GESTION DES ACHATS	●		
7.1	Caractéristiques générales	●		
7.1.1	Identification des enregistrements	●		
7.1.2	Processus d'enregistrement de pièces justificatives	●		
7.2	Traitements périodiques	●		
7.2.1	Gestion des pièces justificatives	●		
7.2.2	Clôture de périodes	●		
7.3	Traitements particuliers	●		
7.3.1	Transfert en comptabilité	●		
7.3.2	Génération des écritures comptables	●		
7.3.3	Signature électronique	●		
7.4	Traitements génériques	●		
7.4.1	le journal des événements techniques - Traçabilité	●		
7.4.2	Archivage fiscal	●		
7.4.3	Auto-facturation	●		
8	GESTION COMMERCIALE	●		
8.1	Caractéristiques générales	●		
8.1.1	Identification des enregistrements	●		
8.1.2	Processus d'enregistrement de pièces justificatives	●		
8.1.3	Signature électronique	●		
8.2	Traitements périodiques	●		
8.2.1	Gestion des pièces justificatives	●		
8.2.2	Clôture de périodes	●		
8.3	Traitements particuliers	●		
8.3.1	Transfert en comptabilité	●		
8.3.2	Génération des écritures comptables	●		
8.3.3	Gestion des délais de paiement pour les factures de vente	●		
8.4	Traitements génériques	●		
8.4.1	Piste Audit - Traçabilité	●		
8.4.2	Archivage fiscal	●		
9	SYSTEME D'ENCAISSEMENT	●		
9.1	Caractéristiques générales	●		
9.1.1	Identification des enregistrements	●		
9.1.2	Signature électronique	●		
9.2	Traitements périodiques	●		
9.2.1	Processus de commande et d'encaissement	●		
9.3	Traitements de gestion	●		
9.3.1	Gestion de la facture	●		
9.3.2	Restitution sur le ticket	●		
9.3.3	Clôture de caisse	●		
9.3.4	Clôture de période	●		
9.3.5	Transfert en comptabilité	●		
9.3.6	Génération des écritures comptables	●		
9.3.7	Clôture de période comptable	●		
9.4	Traitements génériques	●		
9.4.1	Piste d'audit - traçabilité	●		
9.4.2	Archivage fiscal	●		
9.4.3	Administration du logiciel	●		
9.4.4	Paramètres généraux	●		



9.4.5	Paramètres d'exploitation		●		
9.5	Traitements spécifiques		●		
9.5.1	Fonctions spéciales		●		
9.5.2	Procédure de validation		●		
9.5.3	Traitement de la séquence continue		●		
9.5.4	Rapport de restitution		●		
9.5.5	Recommandations métier		●		
10	INVENTAIRE ET STOCK		●		
10.1	Caractéristiques générales		●		
10.1.1	Identification des enregistrements		●		
10.1.2	Méthode de valorisation		●		
10.1.3	Données d'inventaire		●		
10.1.4	Signature électronique		●		
10.2	Traitements périodiques		●		
10.2.1	État de l'inventaire		●		
10.3	Traitements particuliers		●		
10.3.1	Clôture de période		●		
10.3.2	Transfert en comptabilité		●		
10.3.3	Génération des écritures comptables		●		
10.3.4	Clôture de période comptable		●		
10.4	Traitements génériques		●		
10.4.1	Journal des événements techniques		●		
10.4.2	Archivage fiscal		●		
10.5	Traitements spécifiques		●		
10.5.1	Provision pour dépréciation		●		
11	IMMOBILISATIONS		●		
11.1	Caractéristiques générales		●		
11.1.1	Identification des enregistrements		●		
11.1.2	Méthodes d'amortissement		●		
11.1.3	Données des immobilisations		●		
11.1.4	Restitution des données		●		
11.1.5	Traitement comptable		●		
11.1.6	Génération des écritures comptables		●		
11.1.7	Clôture de période comptable		●		
11.1.8	Signature électronique		●		
11.2	Traitements génériques		●		
11.2.1	Journal des événements techniques		●		
11.2.2	Archivage fiscal		●		
11.3	Traitements spécifiques		●		
11.3.1	Récupération de données		●		
11.3.2	Liasse fiscale		●		
11.3.3	Rectification des déclarations légales		●		
11.3.4	Reprise de dotations mensuelles		●		
11.3.5	États de contrôle		●		

N/E : exigence Non Evaluée

N/A : exigence déclarée non-applicable après évaluation

C : conforme

E : Reference des écarts constatés, NCmaj pour non-conformité majeure, NCmin pour non-conformité mineure

4.1.2.

LISTE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS ET OUTILS EXAMINÉS

N° ERQ	Titre	Version
22	Balance 2019/2020	
23	Journal provisoire 2019/2020	
24	Grand livre et Journal Définitif	
25	Journal centralisateur Résumé 2018/2019	
26	Journal centralisateur Détaillé 2018/2019	



27	Wiki Logeas Technique	
28	Gestion des séquences continue	
29	Fichier des Ecritures comptables	
30	e-coffrefort.fr	
31	Document de travail pour la certification de LoGeAs à la norme Logiciel de comptabilité	24/10/2019
32	FGGGGGGFEC20190630	

4.1.3 LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Date	Nom	Fonction
29 et 30 octobre 2019	Nicolas MARCHAND	Gérant
29 et 30 octobre 2019	Adeline D'AMICO	Assistante de direction
29 et 30 octobre 2019	Dylan Sanchez	Technicien Informatique
29 et 30 octobre 2019	Jean Baptiste DUMAINE	Stagiaire informatique
29 et 30 octobre 2019	Emeline AHAOUA	Assistante téléphonique

4.1.4 COMMENTAIRE(S) DE L'AUDITEUR :

Aucun



5. CONSTATS

6. SYNTHÈSE DES ÉCARTS CONSTATES

Les écarts suivants ont été constatés :

Domaine	Nb	NCmaj	NCmin	Pv
Systeme qualité :	1	0	1	0
Descriptifs produits :	2	0	2	0
Documentation utilisateur :	0	0	0	0
Documentation de test :	0	0	0	0
Marquage NF :	0	0	0	0
Exigences Complémentaires CI :	7	0	4	3
Total :	10	0	7	3

7. CONDITIONS DE CERTIFICATION

7.1.1. SUIVI DE LA CERTIFICATION

Néant

8. FICHES DE CONSTATS

**Constat de l'auditeur N°1**

Référence : [4] §5

Produit(s) : LoGeAs

Le logiciel passe en catégorie C dans la dernière version des règles NF 203.

Commentaires**Réponse de l'audité**

ras

Décision de l'auditeur Point de vigilance Non-conformité mineure Non-conformité majeureNom du responsable d'audit : **Marine SAINT-LAURENT**Date : **29/10/2019**

**Constat de l'auditeur N°2****Référence : [4] §6.1.3.2****Produit(s) : LoGeAs**

Les journaux et les grands-livres n'identifient pas le statut des écritures comptables qui les composent : provisoire (brouillard), simulée, extracomptable, retraitement, validée, arrêtée, clôturée...

Commentaires**Réponse de l'audité**

L'information sera ajoutée dans la prochaine version.

Décision de l'auditeur Point de vigilance Non-conformité mineure Non-conformité majeureNom du responsable d'audit : **Marine SAINT-LAURENT**Date : **29/10/2019**

**Constat de l'auditeur N°3****Référence : [4] §6.1.3.4****Produit(s) : LoGeAs**

Le statut "définitif" des journaux et des grands- livres n'est pas indiqué.

Commentaires**Réponse de l'audité**

Il y a sans doute une incompréhension, car il existe deux catégories d'état l'une permettant, après clôture, d'éditer des documents avec mention de la clôture. Une autre catégories permet de sortir des documents « partiel » avec la mention « provisoire »

Nous ferons évoluer la notation pour la rendre plus claire.

Décision de l'auditeur Point de vigilance Non-conformité mineure Non-conformité majeureNom du responsable d'audit : **Marine SAINT-LAURENT**Date : **29/10/2019**

**Constat de l'auditeur N°4****Référence : [4] §5.4****Produit(s) : LoGeAs**

Si le logiciel détecte un défaut de signature, celui-ci n'est pas tracé en code 90 dans le journal des événements techniques.

De plus, il existe une confusion sur le code 130 "habilitation utilisateur".

En effet, celui-ci trace la connexion et la déconnexion de l'utilisateur (qui se rapproche plus du code 40 et 80) et non les changements de droits.

Commentaires**Réponse de l'audité**

Evolution à prendre en compte pour la prochaine version

Décision de l'auditeur Point de vigilance Non-conformité mineure Non-conformité majeureNom du responsable d'audit : **Marine SAINT-LAURENT**Date : **29/10/2019**

**Constat de l'auditeur N°5****Référence : [4] §5.4****Produit(s) : LoGeAs**

La documentation expliquant la gestion des codes 900 à 999 du journal des événements techniques n'est pas disponible.

Commentaires**Réponse de l'audité**

A mettre en place

Décision de l'auditeur Point de vigilance Non-conformité mineure Non-conformité majeureNom du responsable d'audit : **Marine SAINT-LAURENT**Date : **29/10/2019**

**Constat de l'auditeur N°6**

Référence : [4] §5.3.3

Produit(s) : LoGeAs

La gestion des clôtures n'est pas documentée.

Commentaires

Le document "Clôture de fin d'année" serait à compléter.

Réponse de l'audité

Un échange pourrait être intéressant pour préciser la demande, nous n'avons pas souvenir du détail de la demande.

Décision de l'auditeur Point de vigilance Non-conformité mineure Non-conformité majeureNom du responsable d'audit : **Marine SAINT-LAURENT**Date : **29/10/2019**

**Constat de l'auditeur N°7****Référence : [4] §5****Produit(s) : LoGeAs**

Le logiciel LoGeAs permet d'éditer des factures pour des particuliers.

Or pour rappel du "BOI-TVA-DECLA-30-10-30-20180704", article 10 :

"les assujettis qui réalisent à la fois des opérations avec des clients assujettis à la TVA (clients professionnels) et des non assujettis (clients particuliers) relèvent du champ d'application du dispositif.

Un assujetti qui décide de délivrer des factures à un particulier sans que la réglementation fiscale ne l'y oblige ne s'exonère pas, par cette délivrance de facture, du respect de l'obligation de sécurisation de son logiciel ou système de caisse."

Commentaires

Selon la décision prise, il convient à LoGeAs de se mettre en conformité pour passer sur la certification catégorie E (Comptabilité et Gestion commerciale).

Cela impliquerait l'implémentation :

- Enregistrement, inaltérabilité et sécurisation des factures,
- Mise en place d'une clôture fiscale mensuelle,
- Archives fiscales

L'audit de surveillance continue de 2019 n'est que sur la partie Comptabilité informatisée.

Réponse de l'audité

Tous les audits précédents ont considérés que LoGeAs ne faisait pas de la gestion commerciale en permettant juste l'impression de facture à partir des lignes comptable. Un échange sur ce point est souhaité avant le prochain audit, afin de déterminer les impacts en terme de développement avant d'envisager de passer sur la certification catégorie E (Comptabilité et Gestion commerciale) et/ou le cas échéant les fonctionnalités à supprimer.

Décision de l'auditeur
 Point de vigilance

 Non-conformité mineure

 Non-conformité majeure

Nom du responsable d'audit : **Marine SAINT-LAURENT**

Date : **29/10/2019**

**Constat de l'auditeur N°8**

Référence : [2] §4.3

Produit(s) : LoGeAs

La procédure de versionning n'identifie pas sur quel digit se situe les impacts règlementaires.

Commentaires**Levé en Séance : Voir ERQ N°6**

Cet écart a été levé en séance.

ERQ: Vu sur la procédure de gestion des versions.

Réponse de l'audité**Décision de l'auditeur** Point de vigilance Non-conformité mineure Non-conformité majeure**LEVÉ EN SÉANCE**Nom du responsable d'audit : **Marine SAINT-LAURENT**Date : **29/10/2019**

**Constat de l'auditeur N°9****Référence : [3] §5.1****Produit(s) : LoGeAs**

En application de l'article R 115-2 du Code de la consommation, les documents relatifs à un produit certifié NF Logiciel (plaquette commerciale, site internet, etc...) ne comporte pas le texte suivant :

« Ce produit est conforme aux exigences de la marque NF Logiciel. Ce produit est certifié par :

AFNOR Certification

11, rue Francis de Pressensé

93571 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX

Le référentiel de certification peut être obtenu auprès d'INFOCERT.»

Commentaires**Réponse de l'audité**

Mise à jour des documents en cours

Décision de l'auditeur Point de vigilance Non-conformité mineure Non-conformité majeure

Nom du responsable d'audit : **Marine SAINT-LAURENT**

Date : **29/10/2019**

**Constat de l'auditeur N°10**

Référence : [3] §5.1.2.4

Produit(s) : LoGeAs

Dans la plaquette commerciale du logiciel LoGeAs, il est noté:
"au travers de 100 états prédéfinis"

Or Les déclarations figurant dans le descriptif produit n'ont pas pu être testées ou vérifiées.

Commentaires**Réponse de l'audit**

Mise à jour des documents en cours

Décision de l'auditeur Point de vigilance Non-conformité mineure Non-conformité majeureNom du responsable d'audit : **Marine SAINT-LAURENT**Date : **30/10/2019****Cf. 2.2 (écarts audit précédent)**

